



PROFIL

Démarche Coût Global

Applicable à compter de la V.5.1



SOMMAIRE

APPLICATION.....	2
Introduction.....	3
Objectifs.....	3
Domaine d'application.....	3
Evaluation.....	3
EXIGENCES.....	4
Construction Logement (NF 500-10), Résidence services (NF 500-11), Construction EMS (NF 500-12), Rénovation Logement et RS (NF 500-13), Rénovation EMS (NF 500-14).....	5

APPLICATION



Introduction

La notion de coût global prend en compte les coûts de conception, les coûts de construction de l'opération, les coûts liés à son utilisation et les coûts liés à la fin de vie de l'opération.

Au travers ce profil, le maître d'ouvrage a la possibilité de valoriser des études formalisées de la part de leurs prestataires, nécessaires aux décisions stratégiques prises lors des phases de programmation et conception des opérations de construction ou de rénovation.

Objectifs

Le présent document définit les exigences que doivent satisfaire un organisme (Bailleurs privés et sociaux, promoteurs immobiliers) souhaitant mettre en place le profil Démarche Coût global sur une opération.

Domaine d'application

Le profil s'applique aux opérations NF Habitat ou NF Habitat HQE, en construction ou en rénovation, et peut compléter les applicatifs NF 500-10, NF 500-11, NF 500-12, NF 500-13 et NF 500-14, à compter de la version 4.1.

Evaluation

Un Maître d'ouvrage qui souhaite appliquer le profil Démarche Coût global doit respecter l'exigence CG.2 en niveau HQE 3 points.

L'évaluation du profil suit le même processus de certification que celui de NF Habitat. Pour les acteurs en Maîtrise 2 (M2), 25 % de la production du Titulaire, soit 1 opération sur 4 sera évaluée par CERQUAL à la Conception et 100% des opérations en CCR. Pour les acteurs en Maîtrise 3 (M3), 25 % de la production du Titulaire, soit 1 opération sur 4 sur les mêmes opérations que l'évaluation conception est vérifiée par CERQUAL. Le reste des évaluations/CCR se fait avec l'outil d'autoévaluation par les titulaires.

Les modalités de délivrance de l'attestation de conformité et l'usage du marquage du profil sont précisées dans les règles de certification de la marque NF Habitat – NF Habitat HQE.



EXIGENCES



Construction Logement (NF 500-10), Résidence services (NF 500-11), Construction EMS (NF 500-12), Rénovation Logement et RS (NF 500-13), Rénovation EMS (NF 500-14)

Le tableau ci-dessous présente l'exigence à satisfaire dans le cadre du profil Démarche Coût Global.

Exigence	Equivalence dans NF Habitat	Mode de preuve Dossier de conception	Mode de preuve Contrôle sur chantier
<p>Une étude en coût global est réalisée sur [1] :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les systèmes de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire, incluant les études en coût global des approvisionnements en énergie ;• Un sujet au choix sur l'enveloppe du bâtiment ;• Un sujet au choix autre. <p>[1] : Selon la méthodologie CERQUAL décrite en annexe.</p>	CG.2 (HQE 3 points)	Vérifier la cohérence des résultats des études selon la méthodologie CERQUAL Coût global.	-